

L'Église, nous l'avons dit, n'a prescrit d'une manière spéciale et sous peine de péché que l'assistance à la messe. Mais, comme le dimanche tout entier appartient à Dieu qui nous commande de le sanctifier, on ne peut guère excuser de péché véniel celui qui, de parti pris, se contenterait ce jour-là d'entendre la messe. Nombreuses sont les œuvres de religion qu'il convient de pratiquer le dimanche. Les principales sont l'assistance aux vêpres, aux autres offices paroissiaux, aux catéchismes et instructions, la réception des sacrements, les lectures pieuses, les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.

Après avoir exposé le troisième commandement du Décalogue, nous devons en dire l'importance. Dans ce but, nous allons montrer que la profanation du dimanche est funeste au bonheur temporel de l'homme, et qu'elle est le principal obstacle à son salut éternel.

1. — La sanctification du dimanche procure à notre corps un repos nécessaire. Nous ne sommes pas de fer; nos forces s'épuiseraient vite sans un repos bienfaisant et régulier. Ne dites point que la nuit est là pour réparer les fatigues du jour. L'expérience nous atteste qu'elle n'y saurait suffire. Mais qu'est-il besoin d'interroger l'expérience? L'ouvrier divin qui a construit l'admirable machine de notre corps a jugé qu'il lui fallait un jour de repos sur sept. Est-ce à l'homme qu'il convient, avec son ignorance et ses erreurs, d'en remontrer à Dieu?

Nécessaire à notre corps, l'observation du dimanche l'est encore plus à notre âme. Les énergies du corps et celles de l'âme ne peuvent s'exercer simultanément; le travail manuel absorbe l'ouvrier et l'empêche de cultiver son âme. Celui-ci, cependant, a droit à la vie morale aussi bien qu'à la vie physique. Eh bien! le dimanche a précisément pour but de lui assurer l'aliment spirituel que demande son âme immortelle. Grâce au dimanche, le travailleur peut regarder le ciel, cultiver son âme par la réflexion, la rafraîchir par la prière.

Enfin, la sanctification du dimanche permet au travailleur de goûter les joies de la famille et de la société. La semaine, il a été plus ou moins séparé des siens; avec le repos du dimanche il peut jouir plus longuement de leur compagnie. La semaine, il a pu se sentir humilié par le travail, en face de ceux qui sont affranchis des œuvres serviles; le dimanche, en assistant à la messe, avec tout le peuple chrétien, il se rappelle qu'il est devant